

SERVICE DES COMMUNICATIONS

CONSIGNES DE PARTICIPATION



**AUX DIFFUSIONS EN
DIRECT DES SÉANCES**



ST-ZOTIQUE.COM



Ville de
Saint-Zotique

La Ville de Saint-Zotique diffuse ses séances du conseil municipal en direct afin de favoriser l'accès à l'information et la participation citoyenne.

Afin d'assurer le bon déroulement des échanges, nous vous invitons à respecter les consignes suivantes.

1. Participation aux séances en direct

Les diffusions en direct permettent de :

- Suivre les discussions du conseil municipal
- Poser des questions en lien avec les sujets abordés
- Participer à la vie démocratique municipale

La diffusion en ligne constitue un **complément à la présence en salle** et ne remplace pas les canaux officiels de communication de la Ville

2. Règles de conduite

La participation doit se faire dans un climat respectueux.

Nous vous demandons de :

- Faire preuve de **courtoisie et de respect**
- Formuler vos commentaires de manière **constructive**
- Respecter les autres participants

Les éléments suivants ne sont pas tolérés :

- Propos injurieux, diffamatoires ou haineux
- Attaques personnelles
- Langage grossier ou agressif
- Publication de renseignements personnels
- Messages répétitifs ou publicitaires

La Ville se réserve le droit de **supprimer tout contenu inapproprié**

3. Questions des citoyens

Pour être prises en compte, les questions doivent :

- Être **claires, courtes et formulées sous forme de question**
- Porter sur un **sujet d'intérêt public**
- Être en lien avec les **compétences municipales**

Les questions suivantes peuvent être refusées :

- Trop longues ou accompagnées d'un préambule inutile
 - Basées sur des opinions, hypothèses ou accusations
 - De nature personnelle ou non pertinente
 - Contenant des propos irrespectueux
-

4. Identification

Les questions doivent provenir de profils permettant d'identifier clairement leur auteur.

La Ville peut refuser les interventions provenant de :

- Comptes anonymes
 - Faux profils ou profils non authentiques
-

5. Traitement des questions

- Les questions sont **sélectionnées par un modérateur**
- Il n'est pas garanti que toutes les questions soient répondues en direct
- Certaines questions peuvent faire l'objet d'un **suivi ultérieur**

Lorsque plusieurs questions portent sur le même sujet, elles peuvent être regroupées afin de permettre une participation équitable

6. Dossiers personnels

Les diffusions en direct ne permettent pas de traiter les situations individuelles.

Pour toute demande personnelle, veuillez communiquer avec la Ville :

 infost-zo@st-zotique.com

 450 267-9335, poste 1

7. Modération des échanges

Un modérateur veille au bon déroulement des échanges en ligne.

Il peut :

- Sélectionner les questions
 - Supprimer les commentaires non conformes
 - Intervenir afin de maintenir un climat respectueux
-

8. Problèmes techniques

La diffusion en direct peut être interrompue en raison de contraintes techniques.

Dans ce cas, les citoyens peuvent visionner les séances en rediffusion sur le site Internet de la Ville quelques jours après celle-ci au : **st-zotique.com/seances-proces-verbaux/**

9. Acceptation des consignes

En participant à une diffusion en direct, vous acceptez de respecter les présentes consignes.

Merci de votre collaboration

Votre participation contribue à des échanges respectueux et à une vie démocratique saine au sein de la communauté.
